



# FICHE D'INSCRIPTION : THÉÂTRE

Année 2024 - 25

Une fiche à compléter par élève.

Dépose des dossiers du 3 juin au 10 juillet. Confirmation d'inscription entre le 15 et le 30 août.

Nouvelle inscription

Réinscription

Nom et prénom de l'inscrit :

Date de naissance :

F  M

Inscrit ou Responsable légal 1 (adresse de facturation)	Responsable légal 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Tél. domicile : / / / /	Tél. domicile : / / / /
Portable : / / / /	Portable : / / / /
Email (écrire très lisiblement) :	Email (écrire très lisiblement) :

Personne à contacter en cas d'urgence (si différente de responsable 1) :

Téléphone :

## PRATIQUE ARTISTIQUE

Ateliers	
<input type="checkbox"/> <b>Adolescents 11/14 ans</b>	Mercredi 17h00 – 19h00
<input type="checkbox"/> <b>Adultes</b>	Mercredi 19h30 – 22h00 <i>(sous réserve)</i>

## FACTURATION

→ Pour connaître son tarif personnalisé, accédez au **simulateur de tarification** via le site internet de l'Espace Culturel de la Hague Michel Canoville : <https://portail-usager.lahague.com/simulateur-de-tarification/>

Quotient Familial \* : \_\_\_\_\_

\* En cas de non présentation d'un document indiquant le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé devra être appliqué.

Mineur -  Majeur

LA HAGUE /  Extérieur

DISCIPLINES	Tarification personnalisée	Tarification facturée
<input type="checkbox"/> Atelier THÉÂTRE	€	€

## RÈGLEMENT

Paiement en 1 fois  Octobre

Paiement en 4 fois  Octobre / Janvier / Mars / Juin

**Les règlements sont effectués au Trésor Public à réception de la facture**

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- **Photo** d'identité
- Attestation **d'assurance** pour l'élève avec option obligatoire couverture prêt instrument (pour les élèves concernés)
- Justificatif de **domicile**
- Attestation de **Quotient Familial** (CAF) ou de quoi calculer le quotient familial (feuille d'imposition ou 3 derniers bulletins de salaire).

→ ***Votre inscription ne sera effective qu'une fois tous les documents fournis.***

Cadre réservé à l'administration

Déposé le : \_\_ / \_\_ / \_\_

Heure : \_\_ : \_\_

Complet

Incomplet

→

Relancé le \_\_ / \_\_ / \_\_

Complété le : \_\_ / \_\_ / \_\_

**Pour information :**

Conformément au règlement intérieur de l'Ecole des Arts Vivants, les inscriptions des nouveaux élèves sont acceptées dans l'ordre de priorités suivantes :

1. Réinscriptions
2. Elèves mineurs résidants de LA HAGUE
3. Elèves majeurs résidants de LA HAGUE
4. Elèves mineurs résidants Hors Territoire
5. Elèves majeurs résidants Hors Territoire

Toute personne déjà inscrite l'année précédente et ne déposant pas son dossier de réinscription dans les délais indiqués perd alors sa priorité. Elle pourra s'inscrire suivant les règles de priorités précédemment citées.

## DROIT A L'IMAGE

Je soussigné/e \_\_\_\_\_, certifie exacts les renseignements indiqués ci-dessus et autorise les services de la Commune de la Hague et ses partenaires (Département de La Manche) à diffuser les photographies, vidéos et enregistrements sonores de mon enfant (ou de moi-même) prises lors des activités (cours, concerts, auditions...).

Oui  Non

J'accepte que mes coordonnées soient utilisées pour m'informer (via sms) d'une annulation ou modification éventuelle d'une activité.

Oui  Non

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études de l'école des arts vivants de la Hague.

Oui  Non

Fait à La Hague, le ..... Signature :

### Mentions CNIL :

La Commune de La Hague collecte des données dans le cadre de l'inscription à l'école des arts vivants.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du contrat entre la commune et l'utilisateur pour l'inscription et le prêt d'instruments ainsi que les obligations légales de la commune pour la vérification des assurances et la gestion de la régie. Les autorisations de droit à l'image et les invitations aux spectacles relèvent du consentement de l'utilisateur.

Les catégories de données traitées sont

- Etat civil, Identité
- Vie personnelle
- Données d'ordre économique et financier
- Autres types de données

L'inscription prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Les personnes concernées sont :

- Toute personne s'inscrivant à l'école et son représentant légal si elle est mineure.
- Les personnes à contacter en cas d'urgence.

Destinataires des données

- Le responsable, le secrétariat et les professeurs de l'Ecole des Arts Vivants
- Le service Finances de la Commune de LA HAGUE
- Le Trésor Public
- DUO Net, éditeur du logiciel administratif

Durée de conservation :

- Les données sont conservées un an après l'année scolaire d'inscription puis jusqu'à 10 ans en archivage intermédiaire selon les données, qui sont ensuite triées pour les dossiers pédagogiques et conservées ou détruite pour les autres.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données

- par courriel : [vosdroits.dpo@manchenumerique.fr](mailto:vosdroits.dpo@manchenumerique.fr)
- par courrier : Manche Numérique – Service DPO  
235 Rue Joseph CUGNOT 50000 Saint-Lô.

Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 – Téléphone : 01.53.73.22.22 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))